

EXPLOR

Les experts de Bourgogne-Franche-Comté au service
de la coopération et de la solidarité internationale



EXPLOR est un dispositif régional favorisant la mobilité internationale des salarié·es de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de missions de coopération et de solidarité internationale.

Ce dispositif est coordonné
en région par :





VOUS ÊTES CONCERNÉ-ES !

Le dispositif EXPLOR mobilise les salarié-es de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de missions de courte durée à l'étranger afin de contribuer à la mise en œuvre de projets de coopération et de solidarité internationale.

Ainsi, EXPLOR s'adresse :

- **Aux entreprises, collectivités locales et associations employeuses de la région** désireuses de s'engager au sein d'un projet de coopération et de solidarité Internationale en mettant leur expertise à contribution, permettant ainsi à leurs salarié-es de vivre une expérience de mobilité internationale.
- **Aux associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté** et leurs partenaires à l'étranger souhaitant bénéficier de l'appui d'un expert afin de renforcer l'impact et la qualité de leurs projets sur le terrain.

L'OBJECTIF :

Mettre à disposition des expertises au service de projets de développement et créer de nouveaux partenariats.

L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ :

EXPLOR s'appuie sur un réseau de partenaires régionaux expérimentés dans la mise en œuvre de projets à dimension internationale (BFC International, Région Bourgogne-Franche-Comté, France Volontaires, FONJEP, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - MEAE, Agence Économique Régionale - AER, Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI - Bourgogne-Franche-Comté, Business France, réseaux consulaires et diplomatiques, collectivités territoriales, etc.).

QUELLES MISSIONS ?

EXPLOR est un dispositif de volontariat de courte durée (1 à 2 semaines) à destination des salarié·es de Bourgogne-Franche-Comté. Les missions s'inscrivent dans le cadre de partenariats entre des acteurs bourguignons-franc-comtois et internationaux. Tous les pays sont concernés, tout particulièrement les pays éligibles à l'Aide Publique au Développement (APD).

UN EXEMPLE CONCRET DE MISSION :

1 • Dans le cadre d'un programme de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles au Sénégal, une association de Bourgogne-Franche-Comté et son partenaire sénégalais ont mis en place un **projet de restauration des terres dégradées et de redéfinition de la stratégie agricole** dans la région de Sédhiou. Les associations partenaires mènent dans ce contexte une étude approfondie de la composition des sols pour trouver des solutions à l'appauvrissement des terres.

2 • Elles identifient un **besoin d'expertise en ingénierie agricole**. En concertation avec BFC International et son partenaire sénégalais, l'association bourguignonne-franc-comtoise construit et propose une mission de 15 jours dont l'objectif est **d'établir un diagnostic de l'état des sols et de définir une stratégie agricole innovante**, en coopération avec un ingénieur agronome sénégalais.

3 • BFC International identifie une **entreprise agroalimentaire** qui a exprimé sa volonté de participer au dispositif et qui s'engage à **mettre à disposition un·e ingénieur·e agronome volontaire**. Les structures sont mises en réseau par BFC International, les modalités du partenariat sont définies et ratifiées par une convention de partenariat.

4 • **Le ou la salarié·e est formé·e** aux problématiques spécifiques au Sénégal, à l'interculturalité et aux enjeux de la coopération décentralisée. Sa fiche mission lui est attribuée, il/elle est alors mis·e en lien avec un·e tuteur·rice de l'association française, un·e tuteur·rice de l'association sénégalaise, et l'ingénieur·e agronome sénégalais·e avec lequel/laquelle il/elle va mener sa mission.

5 • À l'issue de la mission, BFC International organise une **rencontre entre les partenaires EXPLOR** pour faire le **bilan de la mission** et pour établir l'avenir du partenariat. Des événements de **restitution et de valorisation** de l'expérience sont alors programmés en région.

EXPLOR, ÉTAPE PAR ÉTAPE

UNE ASSOCIATION ET SON PARTENAIRE

identifient un **besoin** d'expertise au sein de leur projet.

Ils proposent une mission répondant aux critères du dispositif (expérience de la structure d'envoi et d'accueil, qualité du partenariat, conditions d'accueil sur place, pertinence de la mission au sein du projet, durée de la mission entre 1 et 2 semaines, etc.).

UNE STRUCTURE EMPLOYEUSE

souhaite **développer son réseau** et **partager son expertise**.

Elle communique sa **volonté d'intégrer le programme** et précise le ou les **domaines d'expertise** qu'elle souhaite mettre à contribution.

BFC International met en lien le ou la salarié-e, sa structure employeuse et celle qui propose la mission à effectuer.

Un **partenariat** et un **budget** sont formalisés par la signature d'une **convention**.

La **préparation de la mission** est coordonnée par BFC International avec les parties prenantes du dispositif. Une **formation au départ** et un accompagnement individualisé sont mis en place.

La mission est réalisée par le ou la salarié-e volontaire selon les modalités préalablement définies, en lien étroit avec les différents partenaires qui s'assurent de son bon déroulement.

À l'issue de la mission, un bilan est réalisé, elle est valorisée en région et au sein de la structure employeuse (temps de restitution et de témoignages, communication, échanges avec d'autres volontaires, etc.)

POURQUOI ET COMMENT S'ENGAGER ?

Chaque partie prenante du dispositif doit pouvoir tirer bénéfice du partenariat mis en place. En ce sens, tous sont à la fois acteurs et bénéficiaires des missions d'expertise.

EXPLOR propose un accompagnement...

● TECHNIQUE

ET ADMINISTRATIF :

› BFC International et ses partenaires met en lien des propositions de mission avec des propositions d'expertise de façon pertinente afin de créer des **partenariats cohérents**.

› BFC International **accompagne les structures d'accueil et d'envoi dans l'élaboration et la préparation des missions**, et organise une formation au départ pour le ou la salarié-e volontaire.

› À l'issue de la mission, un **temps de réflexion** est organisé entre les différentes parties prenantes pour tirer le bilan de l'expérience, puis soutient la **valorisation de la mission en région**.

● FINANCIER :

› Il prend en charge les **frais liés à la mobilité internationale** (déplacements internationaux, visa, assurance).

› Il participe, avec chaque structure, à la prise en charge des **frais de mission** (hébergement du/de la volontaire, déplacements, alimentation, etc.). Les modalités de prise en charge de ces frais, partagés entre les différentes parties prenantes, seront négociées entre les acteurs en amont de la mission.

Les structures qui accueillent des salariées en mission...

- ☑ Bénéficient d'une **expertise spécifique répondant à leurs besoins**.
- ☑ Développent leur **réseau** en région dans le cadre de partenariats structurés pour être **durables**.
- ☑ Sont **accompagnées** tout au long de la mission, de sa construction à la phase de bilan et de valorisation.
- ☑ Sont accompagnées, si elles le demandent, dans les **démarches administratives** (demandes de passeports, de visa, mise en relation avec les partenaires institutionnels en France et dans le pays partenaire, etc.).

LE RÔLE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL :

- Définir une mission pertinente
- Garantir des conditions d'accueil sécurisantes et un suivi de mission efficace
- Informer de toute difficulté rencontrée dans le cadre de la mission sans délai afin d'en assurer sa réussite
- Participer à la prise en charge d'une partie des frais de mission

Les entreprises, collectivités locales et associations employeuses...

- ☑ Développent leur réseau en région et à l'international en élargissant leur carnet d'adresses.
- ☑ Développent leur démarche de **Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)**.
- ☑ Font rayonner leur expertise et participent à un échange de savoirs-faire.



Les entreprises qui participent au dispositif EXPLOR ont droit à des réductions d'impôts !

Les salarié-es volontaires...

- ☑ Vivent une **expérience interculturelle** unique dans un cadre sécurisé et professionnel, valorisant ainsi leur expertise et trouvant du sens dans la mission qu'ils investissent.
- ☑ Développent de **nouvelles compétences** en travaillant dans un **environnement nouveau et multiculturel**. Ils/Elles seront amené-es à renforcer leurs **capacités d'adaptation**, et selon les missions à renforcer leurs **compétences linguistiques et sociales**.
- ☑ N'engagent **aucun frais personnel** relatif à la mission.

LE RÔLE ATTENDU DE L'EMPLOYEUR :

- Prendre en charge à minima le salaire de son ou sa salarié-e durant la mission (congés payés, congés solidaires, etc.)
- Accompagner le ou la salarié-e à son retour pour valoriser sa mission

- ☑ Sont accompagnés tout au long du processus :
 - En bénéficiant d'une **préparation au départ** (formations sur la Solidarité Internationale, l'interculturalité, sur les enjeux de sa mission, etc.).
 - En bénéficiant d'un **suiti** tout au long de la mission par des tuteurs, identifiés préalablement, en France et dans le pays d'accueil.
 - En disposant au retour d'un accompagnement pour faire le bilan de la mission. **Les expériences de mobilité sont valorisées**, et les volontaires sont conseillés par le réseau s'ils souhaitent prolonger leur démarche d'engagement citoyen et solidaire.





● QUI SOMMES-NOUS ?

Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International) est un réseau régional multi-acteurs dédié à la coopération et à la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté.

Son objectif est de **favoriser la qualité et l'impact des actions de coopération et de solidarité internationale menées sur le territoire régional et à l'international**, tout en favorisant les mutualisations et les synergies entre les acteurs.

Association de loi 1901, BFC International fédère plus de 140 structures morales (collectivités territoriales et groupements, associations, institutions et entreprises) de Bourgogne-Franche-Comté engagées dans la coopération et la solidarité internationale.

EXPLOR

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://bfc-international.org>

explor@bfc-international.org



06 95 88 40 02 / 03 65 67 07 97

EXPLOR est coordonné en région par BFC International avec le soutien financier du FONJEP et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Ce dispositif est conduit en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Agence Économique Régionale (AER), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Bourgogne-Franche-Comté et Business France. La mise en place du dispositif s'appuie sur l'expérience d'autres réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) de la coopération et de la solidarité internationale qui ont développé des dispositifs similaires dans d'autres régions françaises (Hauts-de-France, Pays de la Loire, Centre-Val-de-Loire), dénommés EXPLOR également.

EXPLOR

CONTACTS & INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bourgogne-Franche-Comté International

Site de Besançon (siège social)

6B rue Paul Pesty
25 000 Besançon

☎ 03 65 67 07 97

Site de Dijon

85 avenue du Lac
Bâtiment Anjou (1^{er} étage)
21 000 Dijon

☎ 09 83 20 12 03

✉ contact@bfc-international.org

🌐 www.bfc-international.org

Suivez-nous sur les réseaux !



Conception : BFC International. Ce document a été réalisé en utilisant des ressources de Pexels.com et Flaticon.com.

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DRETE)



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Délégation régionale académique
pour les relations européennes,
internationales
et à la coopération

